

## MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

### Le récit d'un témoin exceptionnel

Caroline Debartzch est la fille de Pierre-Dominique Debartzch, seigneur, avocat et homme politique réputé, et de Josette de Saint-Ours, associée à la famille seigneuriale la plus riche de l'époque. Son statut social en fait un témoin privilégié de son temps, d'où l'intérêt exceptionnel de son journal intime rédigé en 1839 et 1840. Ce document constitue aussi une précieuse source de renseignements sur l'histoire des femmes et de la société de l'époque, d'autant plus qu'il existe très peu de journaux personnels féminins datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Quelques pages du journal de Caroline Debartzch présentent ses souvenirs et sa perception des rébellions de 1837 et 1838, notamment des événements qui se sont déroulés dans la vallée de la rivière Richelieu.

Le journal intime de Caroline Debartzch a été classé bien historique le 19 janvier 2005 par la ministre de la Culture et des Communications.

## ADRESSE

Le journal de Caroline Debartzch fait partie d'une collection privée.



### Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

*Le Québec possède un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels a pour objet d'assurer l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur de ses éléments les plus significatifs et les mieux conservés. À cette fin, elle permet au gouvernement de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître comme biens culturels des biens mobiliers et immobiliers en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.*

*Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.*

**La collection *Les carnets du patrimoine* vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites auxquels un statut a été attribué en vertu de la Loi sur les biens culturels.**

**Direction de Montréal**  
480, boul. Saint-Laurent, 6<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 3Y7

**Crédits :**  
• Portrait de Rosalie Caroline Debartzch, anonyme, 1850-1865, M22343, Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal  
• Juge Monk, 1864, William Notman, I-10812.1, Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal  
• Pierre-Dominique Debartzch, Archives nationales du Québec

Culture  
et Communications  
**Québec**



## JOURNAL INTIME DE CAROLINE DEBARTZCH

Montréal



Design : Vallières Communication

## QUI EST CAROLINE DEBARTZCH ?

Née en 1819 au Bas-Canada, Rosalie Caroline Debartzch est l'arrière-petite-fille de Dominicus Bartzsch, un marchand de fourrures polonais originaire de Danzig (aujourd'hui Gdańsk), dont la présence en Nouvelle-France est citée pour la première fois en 1752. Bartzsch ajoutera plus tard la particule « de » à son nom, afin de mettre en évidence sa présumée origine noble. Toutefois, les notaires vont rapidement écrire Debartzch, en un seul mot. Le « s » sera également supprimé, probablement pour en simplifier l'écriture.

Caroline est l'une des quatre filles nées du mariage de Josette de Saint-Ours et de Pierre-Dominique Debartzch (1782-1846), seigneur, avocat et homme politique élu député de la circonscription de Kent en 1809 et 1810, en compagnie<sup>1</sup> de Louis-Joseph Papineau (1786-1871), futur chef du mouvement patriote. À compter de 1814, Debartzch siège au Conseil législatif, ce qui ne l'empêche pas de participer aux grandes luttes constitutionnelles de son époque. Il soutient le parti canadien et la cause de la réforme des institutions politiques.

<sup>1</sup> Selon la Proclamation divisant le Bas-Canada en comtés (1792), la circonscription de Kent devait être représentée par deux députés.





Ce faisant, Debartzch en vient à être considéré comme un des chefs du mouvement patriote. Il change toutefois son fusil d'épaule en 1836, probablement inquiet de la tournure des événements et du radicalisme de certains patriotes. Dans le but d'éviter un conflit armé, Debartzch prend le parti du gouverneur, lord Gosford (Archibald Acheson, 1776-1849). En 1838, il est appelé à siéger au Conseil exécutif et en fera partie jusqu'à l'entrée en vigueur de l'Acte d'Union, en 1841, ce qui lui vaudra l'aigreur d'une partie de la population.

La mère de Caroline Debartzch, Josette de Saint-Ours, appartient à l'une des familles seigneuriales les plus riches de l'époque. Son grand-père, Charles de Saint-Ours (1753-1834), fait partie de la vieille aristocratie française demeurée dans la colonie au lendemain de la Conquête. Seigneur et membre du Conseil législatif entre 1808 et 1834, il a occupé diverses fonctions prestigieuses, dont celle d'aide de camp du prince William Henry (futur Guillaume IV, roi du Royaume-Uni, 1765-1837) et des gouverneurs lord Dorchester (Guy Carleton, 1724-1808) et sir Frederick Haldimand (1718-1791).



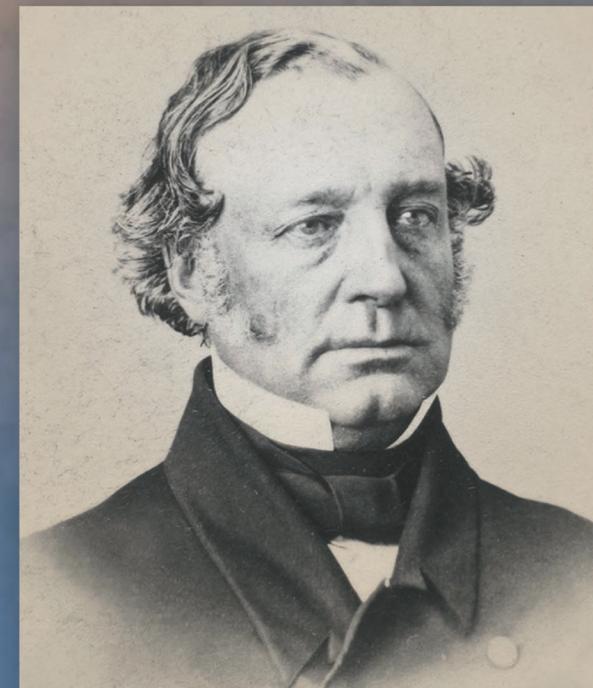
Pierre-Dominique Debartzch

Pierre-Dominique Debartzch, seigneur de Saint-Charles, réussira à marier avantageusement ses quatre filles. En 1844, Caroline lie son destin à celui de Samuel Cornwallis Monk (1813-1888), un avocat réputé de Montréal qui se distinguera comme juge à la Cour du Banc de la Reine. Elle fait partie de la haute société de son époque. De ses parents elle a reçu une éducation catholique et française, héritant en plus de leur prestige social. Son mariage avec Samuel Cornwallis Monk l'apparente à l'élite anglophone de Montréal. Elle entretiendra de ce fait des liens privilégiés avec des familles dominantes de son temps, tant anglophones que francophones. Caroline Debartzch s'est éteinte en 1889, à l'âge de 70 ans.

## UN JOURNAL INTIME D'UN GRAND INTÉRÊT

Par son statut social, Caroline Debartzch a été un témoin privilégié de son temps, d'où l'intérêt exceptionnel de son journal intime, rédigé lorsqu'elle était au début de la vingtaine, entre le 13 novembre 1839 et le 13 avril 1840. Écrit en français et en anglais, ce document manuscrit compte 228 pages et porte la signature de son auteure.

Le journal contient de nombreux renseignements sur la vie personnelle et familiale de Caroline. Il constitue de ce fait une source documentaire importante pour l'histoire sociale et pour celle des femmes, un champ méconnu de l'histoire. Il vient enrichir les écrits laissés par Jane Ellice (1814-1864), lady Louisa Anne Whitworth-Aylmer (1778-1862) et Louis-Joseph-Amédée



Samuel Cornwallis Monk

Papineau (1819-1903), qui ont eux aussi rédigé un journal personnel à peu près à la même époque. Le journal de Caroline Debartzch constitue donc une source historique exceptionnelle en tant que pièce rare.

Dix pages du journal traitent des rébellions de 1837 et 1838, plus précisément des premiers affrontements qui se sont déroulés dans la vallée de la rivière Richelieu en 1837. La famille Debartzch est d'ailleurs directement touchée par ces événements. Pendant le mois de novembre, Pierre-Dominique Debartzch constate l'agitation des patriotes de sa région et va s'installer temporairement à Montréal avec sa famille, laissant la garde du domaine seigneurial à un chargé d'affaires. Mais les patriotes s'emparent des propriétés de Debartzch. Le 25 novembre 1837, les 420 soldats britanniques du lieutenant-colonel George Augustus Wetherall (1788-1868) se lancent à l'assaut des 200 ou 250 patriotes qui sont retranchés au sud du village de Saint-Charles. Débordés, les patriotes se réfugient dans le manoir de Pierre-Dominique Debartzch. Le bâtiment est assiégé et mis à sac par les troupes britanniques, qui brûlent ensuite le village. Les pages du journal de Caroline Debartzch consacrées à ces troubles politiques permettent de connaître sa perception des événements et les souvenirs qu'elle en a conservés.

